

1. *Débitrice:* **AUTO LEMAN SA**, Rue de Lausanne 81,
1020 **RENEENS**
2. *Déclaration de faillite:* 09.09.2004
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 08.11.2004
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* but : commerce et réparation de voitures automobiles, commerce de pièces ou accessoires pour voitures automobiles et machines agricoles en Suisse et à l'étranger; transport de voitures automobiles et containers pour toutes marchandises de Suisse vers l'étranger ; location de voitures automobiles.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00084389)